

## CHSCT : Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

Jeudi 17 janvier 2019

Sous la Présidence de Monsieur JM Maigre, Proviseur

Madame Clabaut DAF rappelle quelques éléments de cette commission:

### Sa constitution :

Elle est instaurée dans les établissements français à l'étranger ; Elle répond à une réglementation française et non libanaise dans les établissements scolaires du réseau.

### Son rôle et ses missions :

- Promouvoir la formation à la sécurité pour les élèves et les personnels
- Contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement s'intéresser aux conditions de travail des élèves et des personnels
- Rendre des avis et propositions à titre consultatif.

Points abordés :

### SECURITE :

RAPPEL : Le lycée accueille un public spécifique : enfants de 2 à 20 ans et les normes de sécurité à y appliquer.

Le lycée ne présente pas de risques particuliers : architecture, matériaux de construction...

La réglementation oblige à des vérifications périodiques consignées dans le registre de sécurité : vérification des installations incendie (extincteurs ; BAES) – installations électriques – installations de gaz - extincteurs – ascenseur – générateurs. Les entreprises intervenantes attestent leur intervention et fournissent un compte rendu des anomalies éventuelles à rectifier.

Sont inscrits dans ce registre les CR des exercices incendie et de confinement qui ont lieu 1 fois/trimestre.

### Exercices incendie et confinement :

Ils ont lieu chaque trimestre :

Le premier exercice incendie de l'année scolaire a eu lieu le mardi 09 octobre 2018. Le problème du goulot d'étranglement vers le stade est évacué ; les travaux d'élargissement réalisés en avril 2018 permettent aujourd'hui l'évacuation vers le lieu de regroupement sans bousculade et plus rapidement. Les personnels affectés aux points stratégiques (portails – arrêt des fluides- vérifications qu'aucun élève ne reste dans les locaux : toilettes cafétéria couloirs etc) assurent leur mission avec rigueur et sérieux.

Les conditions d'évacuation pour le collège lycée sont globalement satisfaisantes.

Observations récurrentes : appel non faits – certaines lumières ne sont pas éteintes.

Monsieur Paraud, Directeur, a observé que le lieu de regroupement des élèves de primaire était inadéquat trop près des bâtiments ; les 15 mètres réglementaires ne sont pas respectés et les enfants doivent passer par un bâtiment pour regagner le lieu. Une réflexion est à mener sur ce point

M Ajaltouni confirme que les personnels non enseignants sont au poste qui leur est affecté.

Exercice confinement : il s'est déroulé le mercredi 14 novembre 2018 dans l'objectif de réagir à une intrusion armée extérieure.

A la différence de l'exercice incendie les élèves et les personnels doivent rester confinés dans les salles, se mettre à l'abri des regards, s'éloigner des fenêtres et faire le silence. Toutes les portes doivent être fermées à clef, les rideaux et stores tirés.

M le Directeur a modifié la procédure : tous les enfants restent dans leur salle. Aucun déplacement d'enfant d'une salle à l'autre.

L'exercice a été là aussi réalisé avec sérieux. Il nous permet d'avoir un éclairage sur les améliorations à apporter, en terme de comportement mais aussi d'obstacles techniques. Par exemple les portes avec barre anti panique qui ne se ferment pas de l'intérieur.

Une session de formation aux premiers secours sous l'égide de l'AEFE s'est déroulée en novembre 2018. Y ont participé des personnels administratifs et de maintenance.

Travaux sécurité : Des points de remédiation formulés lors de l'audit sécurité 2014 non encore réalisés sont en cours d'étude avec un cabinet d'architecte. Un plan pluri annuel de rénovation et d'aménagement du lycée est à l'étude. Le financement sera assuré par le lycée et par la Section Immobilière de la MLF.

Les travaux touchant à la sécurité prioritaires et réalisés en 2017/2018: élargissement du portail menant au gymnase, remplacement des clôtures par des clôtures rigides, remplacement des marches d'accès aux bâtiments dont l'état pouvait représenter un risque de chute et de blessure .

Les travaux principaux à venir : rénovation du gymnase programmée pour l'été 2019.

L'ensemble de la structure est à revoir : vestiaires, sanitaires, sols, murs, toiture, huisseries : ils sont financés par la MLF.

### Hygiène :

Les deux défibrillateurs sont en service : un au lycée un à l'annexe

Actions menées ou à venir :

- Prévention hygiène : chez les petits : lavage des mains, gestes élémentaires d'hygiène
- Campagne Harcèlement : continuation de l'an dernier,
- Prévention tabac : à l'adresse des 3ème : action à venir
- Hygiène alimentaire : CE1
- Hygiène visuelle : CM1
- Hygiène dentaire : MS
- Lavage des mains : CP
- Cycle menstruel : CM2

Peut-on envisager une formation aux dangers des réseaux sociaux et à la sécurité routière ?

Question soulevées :

- 1 ) Extincteur dans la salle techno : risque pour les installations informatique si mauvais usage.  
Extincteurs dans le couloir : vu par le bureau de contrôle
- 2 ) couverture des passages vers l'infirmerie, les entrées principales, les bus.
- 3 ) sécurité des enfants circulants entre les bus : rappel aux accompagnatrices de leur rôle et de ne pas laisser descendre les enfants des bus.
- 4 ) mettre une barrière comme l'an passé devant le portail 'accès pompiers » pour empêcher les véhicules de se stationner sur le passage piétons.
- 5 ) nettoyage des toilettes au 1<sup>er</sup> degré : les enfants au moment de la récréation ne peuvent pas utiliser les toilettes des étages. Ils sont sous la surveillance des enseignants et ne peuvent circuler seuls dans les étages.
- 6 ) les toilettes au second degré sentent le tabac
- 7 ) nettoyage des toilettes adultes insatisfaisants malgré le passage régulier des personnes de service.

